

24^{es}

LES FOULÉES LONGVICIENNES

VENDREDI 17 JUIN 2022

19h15 : 5 et 10 km

18h15 : Animations courses Jeunes

1 000m (8-11 ans)

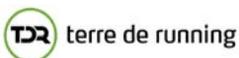
2 000m (12-13 ans)

NOUVEAU PARCOURS !

DÉPART PARC DU CHÂTEAU

5€ ADULTES / 1€ JEUNES

bulletins d'inscription à télécharger sur www.longvic.fr
ou inscription directe sur : le-sportif.com



Bulletin d'inscription **VENDREDI 17 JUIN 2022**

LES FOULÉES

LONGVICIENNES 24^e édition



NOM* : _____ PRÉNOM* : _____
ADRESSE* : _____ VILLE* : _____
Tél. : _____ COURRIEL : _____
Date naissance obligatoire (minimum 8 ans) : _____
 Licencié F.F.A. Club : _____ N° de licence* : _____
 Non-licencié _____ Date du certificat médical* : _____

**mentions obligatoires*

Pour l'inscription aux animations jeunes, un formulaire de décharge parentale obligatoire est à télécharger sur le site de la ville : www.longvic.fr ou remplir ci-dessous

18H15 / ANIMATIONS JEUNES (8-13 ANS)

19H15 / COURSE A PARTIR DE 14 ANS

1000 m (8-11 ans) 2000 m (12-13 ans) 5000 m à partir de 14 ans 10000 m à partir de 16 ans

Les droits d'inscription sont à régler au bureau, par courrier ou sur place, en joignant le bulletin d'inscription :

Service des Sports / Maison des Sports / 21600 LONGVIC - Renseignements : 03 80 68 45 70

(pour tout règlement par chèque, inscrire à l'ordre de A.L.C. Longvic)

OU en vous inscrivant directement sur le site : le-sportif.com

RETRAIT DES DOSSARDS

• le jour de la course dans le parc du Château 17h00 à 19h00. 1 rue Aristide Briand - LONGVIC

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement. Ci-joint le règlement de mes droits d'inscription (par chèque libellé à l'ordre de l'ALC) ainsi que la PHOTOCOPIE DE MON CERTIFICAT MEDICAL ou de MA LICENCE, datant de moins d'un an.

J'autorise la Ville de Longvic à utiliser les photos des Foulées Longviciennes me concernant ou concernant mon enfant dans toutes les publications municipales et sur le site internet de la Ville de Longvic.

SIGNATURE du participant :

(pour les mineurs : signature des parents obligatoire)

Décharge de responsabilité contre non présentation d'un certificat médical

Je soussigné (nom et prénom des parents ou du/des tuteur(s))légal (aux) _____

Habitant à _____

Déclare décharger de toutes responsabilités la Commune de Longvic-Service des Sports en cas d'incident ou d'accident de toute nature que ce soit ayant lieu le vendredi 17 juin 2022 de 18h à 19h

À l'encontre de notre enfant (nom, prénom) _____

Je l'autorise à participer à une animation jeune sans certificat médical et je reconnais avoir reçu l'information de la commune de Longvic que « le règlement FFA oblige la présentation d'un certificat médical ».

Fait à _____, le _____

Signature :

Cadre réservé à l'organisateur

N° de dossard :

Certificat ou licence présenté (e) :

Règlement effectué :

Ce document a une valeur juridique et n'est valable qu'un jour

Conformément à l'article 6 de la loi 99-223 du 23/03/99, relative à la protection de la santé des sportifs et la lutte contre le dopage :

• Les licenciés (F.F.A.) devront obligatoirement présenter leur licence.

• Les non-licenciés devront OBLIGATOIREMENT fournir un certificat médical (ou photocopie) de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.